

La veille municipale

mercredi 17 août 2005
volume 8, numéro 33
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique ACCÈS LÉGAL^{md}.

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Partie 2, fascicule n° 33 du 17 août 2005

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 32 du 13 août 2005

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les frais de scolarité de l'École nationale de police du Québec, [R.R.Q., c. P-13.1, Décision du 17-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4506], nouveau.

Règlement sur les frais de scolarité, [R.R.Q., c. P-13.1, r. 0.1], abrogé.

Règlement sur les frais de scolarité de l'École nationale de police du Québec, Décision du 17-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4506, a. 3.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 33 du 17 août 2005

LOIS

Loi concernant la Ville de Thetford Mines, Projet de loi no 220 (privé), 1^{re} session, 37^e législature.

Entrée en vigueur de la Loi.

Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Projet de loi no 224 (privé), 1^{re} session, 37^e législature.

Entrée en vigueur de la Loi.

RÈGLEMENTS ET AUTRES ACTES

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une

élection avec bureau de vote informatisé et urnes «PERFAS-TAB» — Municipalités de Saint-Jérôme et de Sainte-Julie

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4507.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec bureau de vote informatisé et urnes «Accu-Vote ES 2000» — Municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu — Addenda

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4521.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec urnes «Accu-Vote ES 2000» — Municipalités de Beloeil, Drummondville, Mercier et Sorel-Tracy

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4524.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec urnes «PERFAS-MV» — Ville de Saint-Lazare

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4540.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection par courrier — Municipalités de Lac-Supérieur et de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4543.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection par courrier pour électeurs non domiciliés — Municipalité de Lac-aux-Sables

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4557.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 32 du 13 août 2005

Aucune modification cette semaine.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>